

## HONORAIRES DE TRANSACTION

(Honoraires TTC au 1<sup>er</sup> JANVIER 2020)

A LA CHARGE DE L'ACQUEREUR

▪ Jusqu'à 74 999€	6 500€
▪ De 75 000€ à 89 999€	7 000€
▪ De 90 000€ à 104 999€	7 500€
▪ De 105 000 à 119 999€	8 500€
▪ De 120 000€ à 134 999€	9 500€
▪ De 135 000€ à 149 999€	10 500€
▪ De 150 000€ à 179 999€	11 500€
▪ De 180 000€ à 209 999€	12 500€
▪ De 210 000€ à 239 999€	13 500€
▪ De 240 000€ à 259 999€	14 500€
▪ De 260 000€ à 299 999€	15 000€
▪ De 300 000€ à 349 999€	16 000€
▪ De 350 000€ à 399 999€	17 000€
▪ 400 000€ et Plus	4.5%

### Pour les Garages et les Parkings

▪ Jusqu'à 15 000€	2 000€
▪ De 15 000€ à 24 999€	3 000€
▪ 25 000 et Plus	4 000€

« Les honoraires sont, selon ce qui aura été prévu au mandat confié par le vendeur et le cas échéant par l'acquéreur ainsi qu'à l'avant contrat de vente, à la charge de l'un ou l'autre voire des deux. »

## HONORAIRES DE LOCATION

(Et frais administratifs)

### Honoraires de location Habitation :

- Visites, dossier, rédaction de bail
  - 10€ TTC/m<sup>2</sup> habitable
- Etat des lieux
  - 3€ TTC/m<sup>2</sup> habitable

### Honoraires de location Garages, Caves et Annexes :

- 2 mois de Loyer Charges Comprises (200€ TTC minimum) \*

\* Partagés par moitié : 50% pour le locataire, 50% pour le propriétaire

## HONORAIRES TERRAINS

### PRIX NET VENDEUR INDIQUÉ AU MANDAT

▪ De 0€ à 69 999 €	6 000€
▪ De 70 000€ à 99 999 €	9 000€
▪ De 100 000€ à 129 999€	10 000€
▪ De 130 000€ à 149 999€	11 000€
▪ De 150 000€ à 179 999€	12 000€
▪ Au-delà de 180 000€	13 000€

